

Titre Professionnel

Assistant manager des unités marchandes



Objectifs de la formation

Le Titre Professionnel Assistant manager des unités marchandes est une formation certifiante de niveau 4 (Bac) qui permet à son titulaire d'être capable de :

- Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal
- Animer l'équipe d'une unité marchande

Conditions d'admission - Prérequis

Pour être admis-e en formation, le/la candidat-e doit :

- Maîtrise des connaissances et compétences de base (Clé A)
- Maîtrise des logiciels de bureautique.
- Niveau 1ère ou équivalent
- Avoir validé un diplôme ou un titre RNCP de niveau 3 (CAP/BEP) ou bénéficier d'une expérience professionnelle reconnue par le titre

L'entrée en formation est également conditionnée à la signature d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.



Durée, modalités et délais d'accès

- Formation de 406 heures (58 jours) en alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. La durée est sur 12 mois.
- Pour les salariés en poste - dispositif Pro A envisageable.
- Prérequis : voir conditions d'admission et prérequis

Inscription sur le site et renseignements par mail : contact@isteaconseil.fr - www.isteaconseil.fr



Coûts de la formation



- Formation prise en charge pour les apprentis et possibilité de financements en fonction des parcours professionnels et individuels de chacun.
- 16,60 €/heure (sous réserve des revalorisations annuelles du montant de prise en charge par France Compétence)
- + d'informations sur www.isteaconseil.fr et par mail : contact@isteaconseil.fr

Modalités pédagogiques

- Formation accueillant de 8 à 12 stagiaires.
- Alternance entre centre de formation et application en entreprise
- Parcours individualisés en fonction des acquis et des besoins de chaque stagiaire
- Formation en présentiel ou en distanciel
- Pédagogie active : mises en situation, études de cas, brainstorming, auto-positionnement, quiz, outils multimédias...
- Kit pédagogique : livret du participant et mémo

Contenu de la formation

N° de fiche RNCP35233 - Niveau 4 - Date d'échéance de l'enregistrement : 16-02-2026

Agréments du 24/03/25 au 15/02/26 pour ISTEA CONSEIL

Bloc de compétences (BC)	Nbre heures OF
RNCP35233BC01 - Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal : <ul style="list-style-type: none"> • gérer l'approvisionnement de l'unité marchande • réaliser le merchandising • participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client • analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie 	178
RNCP35233BC02 - Animer l'équipe d'une unité marchande : <ul style="list-style-type: none"> • contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe • coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire • mobiliser les membres de l'équipe au quotidien 	157
Compétences transversales de l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> • mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles de sûreté, santé et sécurité au travail • transmettre les consignes oralement et par écrit • utiliser les outils numériques et les applicatifs de gestion de l'unité marchande • réaliser une veille sur les produits et services en lien avec l'activité de l'unité marchande 	71
Nombre total d'heures de formation	406

Evaluations - Validation

La formation permet d'accéder au Titre Professionnel Assistant manager des unités marchandes (code RNCP : 35233), diplôme de niveau 4 (BAC) délivré par le ministère du Travail. L'organisation des certifications est supervisée par l'Afpa.

Evaluation des acquis :

- En cours de formation Evaluation périodes d'application pratique,
- Bilan de la période en entreprise.

Certification TP, CCP Délibération du jury sur la base :

- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final Evaluation satisfaction,
- Enquête de satisfaction stagiaire.



Des évaluations formatives sont programmées tout au long du parcours de formation afin de jalonner la montée en compétences des stagiaires et de palier aux éventuelles lacunes détectées. Un suivi régulier est établi avec chaque entreprise tutorale dans laquelle le stagiaire effectue son alternance.

Chiffres clés

- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois après l'obtention du diplôme : 65 % (Données internes non significatives. Données nationales 2018 source : www.francecompetences.fr)
- Taux de poursuite d'études : 25% (source : www.inserjeunes.education.gouv.fr)
- Taux moyen de satisfaction : 99% sur l'ensemble des parcours

Handicap

Prenez contact d'une part, avec l'AGEFIPH (attention : co-financement obligatoire) et d'autre part avec le Cap Emploi et/ou avec votre assistante sociale si vous êtes déjà pris en charge

Contact Istea Conseil : Stéphanie MICHELOT – stephanie@isteaconseil.fr



Ensemble,
dynamisons vos compétences !